



des fourmis

Spécial bilans et élections

La lutte contre le
COPERMO

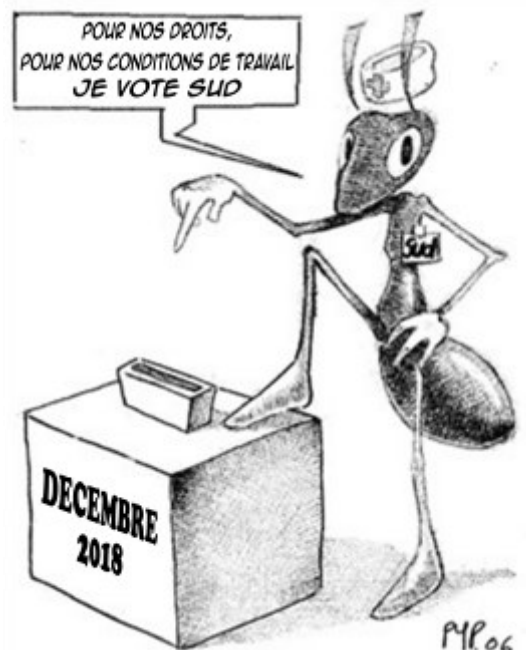
Luttes collectives au
CHU

SUD dans les
instances CTE et
CHSCT

Commissions
Paritaires

Commissions
de réforme

SUD en dehors du
CHU



Il y a 4 ans, nous vous avons demandé de nous faire confiance en votant SUD lors des élections des représentant-es du personnel aux **Commissions Administratives Paritaires Locales et Départementales** et au **Comité Technique d'Etablissement**. Ces élections nous attribuent également des sièges au **Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail**, aux **Commissions de Réforme** et au **Conseil de Surveillance**.

Nous nous étions engagé-es:

- à défendre inlassablement avec vous vos intérêts individuels et collectifs,
- à vous informer tout au long de ces années des projets de la direction et de l'actualité dans notre secteur,
- à présenter notre bilan avant de nous engager pour un nouveau mandat.

Cet écho spécial vous retrace l'essentiel de notre activité depuis 2014 et vous appelle à voter SUD pour nous donner les moyens de poursuivre notre action avec vous.

Depuis 2014, la révélation du plan COPERMO Et le plan social au CHU

Il nous est impossible de faire un bilan de ces quatre dernières années sans parler de la mise en place au CHU du plan social de notre direction générale, aussi appelé plan COPERMO.



NON AUX SUPPRESSIONS DE LITS
NON AUX SUPPRESSIONS DE POSTES

Début 2017, SUD a révélé ce plan de fermeture de 400 lits et au minimum de 400 postes sur tout le CHU. La direction voulait à tout prix le garder secret. Depuis, une très grande partie de notre activité syndicale consiste à soutenir et à lutter avec les collègues concerné-es contre ses effets désastreux et dévastateurs pour nos organisations et nos conditions de travail, ainsi que sur la capacité du service public à accueillir tout-es les usager-es selon leurs besoins.

Petit retour en arrière sur ce qui est aujourd'hui le quotidien de tous les services qui ont déjà été déstructurés par la direction, et le futur de tous les autres.

Début 2017 : Le plan secret de la Direction rendu public

A la suite de ces révélations nous sommes entré-es au CHU dans une période de casse de nos services dans laquelle nous sommes aujourd'hui.



Contre le plan COPERMO nous avons :

- ◆ Dès le début tout fait pour que la bataille soit unitaire et intersyndicale. Comme nous le faisons à chaque fois, nous avons invité les autres organisations syndicales du CHU à organiser la lutte ensemble. Car nous en sommes persuadé-es, ensemble on est plus fort-es face aux directions.
- ◆ Nous avons tenté de vous informer le plus largement possible sur ce que tramait la

direction. Car clairement il nous est apparu que le silence et les secrets étaient la stratégie principale pour casser les services un par un, sans que la logique globale du plan soit compréhensible. C'est pour cela que nous avons notamment distribué 2 Echos des Fourmis spéciaux sur le COPERMO, organisé des assemblées générales d'information sur tous les sites du CHU, participé à la rédaction et distribution des nombreux tracts intersyndicaux et SUD sur le sujet.

- ◆ Nous avons lancé la démarche d'un collectif large d'opposition au plan social de la direction, en invitant les salarié-es mais aussi les usager-es toujours dans l'idée que plus large et autogérée est la lutte, plus elle sera forte et victorieuse. Ces démarches ont permis de nombreuses rencontres, réunions publiques, et soutiens lors des mobilisations spécifiques aux CHU ou plus largement dans le secteur de la santé ou contre les politiques nationales.



Et surtout dans les services avec les collègues victimes du plan social

Si les projets architecturaux restent aujourd'hui encore en attente, (la nouvelle tour de Trousseau, le regroupement des services de psychiatrie), les déstructurations de services par contre n'ont pas attendu pour se mettre en place.

Bien que révélée et dénoncée, la direction a appliqué sa feuille de route : service par service fermer des lits à la pelle, principalement les hospitalisations de semaine. Et avec l'excuse du virage ambulatoire pour pouvoir à chaque fois supprimer des postes dans les services concernés.

Pas un seul service depuis le début des grandes manœuvres n'est passé à la moulinette de la direction et n'en est ressorti soulagé.



Au contraire, c'est dans chaque service pire qu'avant (et oui c'est possible !!!), conditions de travail, surcharges, manque de places, sorties imposées.

Pour chaque service touché, nous avons informé les équipes des projets de la direction et des conséquences qu'on pouvait attendre.



Nous avons porté à chaque fois les paroles et revendications des équipes qui par la force des choses ont fait le constat que leurs conditions de travail allaient empirer.

Et nous avons soutenu et encouragé toutes les équipes qui le souhaitent à porter leurs revendications et leur opposition directement à la direction par des grèves de service.



Pour SUD, la grève reste l'outil le plus important pour défendre nos droits, directement dans l'action, face aux directions. Et les services en grève, nos collègues qui ont lutté au CHU ces dernière années en on fait la démonstration. Bien sûr ce n'est pas facile. Bien sûr rien n'est gagné d'avance. Bien sûr la direction ne lâche pas tout au premier jour de grève. Mais nous sommes convaincu-es que l'ensemble des collègues qui se sont mobilisé-es ces dernières années ont gagné quelque chose face à la direction, à leur niveau, que ce soit par rapport à la direction, ou dans la prise de conscience de notre pouvoir collectif.



SUD dans les LUTTES COLLECTIVES



Les quatre dernières années ont été chargées en luttes et mobilisations au CHU. De mémoire de militant-es à SUD, jamais on n'avait connu un si grand nombre de services qui se sont mobilisés.

ET DES VICTOIRES, IL Y EN A EU !!!

Ces luttes pour défendre nos conditions de travail sont le résultat des politiques nationales de santé qui depuis des décennies attaquent notre système de santé et en particulier les hôpitaux.



2015, grève des secrétaires médicales contre 150 suppressions de postes. Rassemblement devant la DG.

Et en même temps, c'est aussi la conséquence de la gestion de la direction au CHU qui applique les logiques de privatisation qui se font sur notre dos.

Nous connaissons toutes et tous ce que produit ce mélange explosif sur nos conditions de travail. Et bien sûr qu'il y a eu des résistances et des revendications qui ont émergées, à chaque fois qu'un service a été restructuré. Car moins de moyens signifie plus de galères.

Et la marmite a eu tendance à exploser.

SUD encourage toujours les salarié-es à prendre

en charge elles et eux-mêmes leurs revendications, et à les porter directement. Réunion d'équipes, assemblées générales, préavis de grève, actions collectives en sein du CHU et en dehors...



2017, grève à la blanchisserie pour des effectifs et des travaux d'isolation.

On le sait bien, rien n'est jamais gagné d'avance. Mais lors des quatre dernières années au CHU, vous avez démontré que celles et ceux qui ne font rien ont déjà perdu, celles et ceux qui se battent ont une chance de gagner.



2018, prise de l'espace public pour des journées de la colère avec les services en lutte. Au CHU et à Jean Jaurès.



Fin 2016 manifestation de la santé jamais vue depuis 1995 à Tours. Nous étions 800 salarié-es dans la rue pour dire STOP aux politiques de santé mortifères.



SUD du CHU de TOURS - ECHO de BILAN 2014—2018



L'écho

des fournis



Merci à la direction d'avoir mis à disposition l'affichage du CHU pour la cause.



2018, neurochirurgie en grève, guirlande de culottes pour les vœux de la DG



2018, au tour de la pneumo de se mettre en grève contre sa déstructuration.



Rencontre du 3ème type entre SUD et la ministre Touraine lors d'une visite express des urgences, alors que l'accès était bloqué pour limiter l'engorgement du service.



2018, la grève des admissions Trousseau fait reculer la direction sur la fusion des secteurs.



Collectivement, SUD a toujours défendu :

- ◆ L'accès à la formation continue et professionnelle pour toutes les catégories de personnel et notamment la catégorie C.
- ◆ Le respect du droit de grève.
- ◆ Le remplacement de toutes les absences (CA, FC, congés maternité...)
- ◆ Le respect de la réglementation du temps de travail et des plannings de base de jour comme de nuit.
- ◆ La prise des congés annuels et des repos sans obligation d'ouvrir un Compte Epargne Temps.
- ◆ La diminution des délais de mise en stage des contractuel-les.
- ◆ Les revendications de la catégorie C.
- ◆ La prise en charge du handicap et de la maladie.
- ◆ La facilité des changements de pôle et la transparence des vacances de postes.
- ◆ La psychiatrie mise à mal par les différentes réformes.

Collectivement, SUD s'est battu contre :

- ◆ Les fermetures de lits et la diminution des mensualités d'été.
- ◆ Les suppressions de postes et le non remplacement des absences.
- ◆ Les expérimentations d'horaire de travail : 12h, horaires coupés ...
- ◆ Le management insupportable (rappel à domicile, non respect des plannings et des repos...)
- ◆ Les plans d'économie locaux et ses mesures (diminution des équipes de remplacement, suppressions de lits et de postes du COPERMO)
- ◆ La précarisation des emplois avec l'utilisation des emplois aidés (CAE), des CDD, des emplois avenir
- ◆ Les pressions de l'ordre infirmier
- ◆ La réforme de la loi de 2011 du secteur psychiatrique mettant en place le soins sous contrainte en dehors de l'hôpital.

Les instances comme support aux luttes CTE et CHSCT

En 2014, vous avez été nombreuses et nombreux à voter pour SUD. Et donc a nous permettre de porter votre voix dans les instances représentatives du CHU. Si le dialogue social avec les directions ne fait pas parti de notre vocabulaire, car nous préférons la lutte sociale et « le toutes et tous ensemble », nous avons tenu nos mandats et tenté de peser de tout notre poids dans les instances, pour y défendre nos droits, nos conditions de travail. Pour vous donner toutes les informations possibles, porter vos voix, et quand c'était possible y porter avec vous les mobilisations. Voici donc un retour de mandats des délégations SUD dans les instances.



Bilan de la délégation Sud au CTE

Pour rappel, le CTE c'est l'instance « politique » du CHU, là où sont vues les questions collectives. Par exemple les restructurations, les organisations de travail, le budget, la formation continue.

Sauf qu'au CTE, les organisations syndicales ne donnent qu'un avis consultatif, sur lequel une direction a tout loisir de s'asseoir et de ne pas s'en préoccuper.



Et avec notre direction actuelle, et l'autoritarisme dont elle fait preuve, c'est peu de le dire qu'elle ne se préoccupe pas de l'avis des syndicats lorsqu'il s'agit pour elle de casser du service à tour de bras.

Le CTE est un lieu où il est possible de poser directement des questions à la direction et de l'obliger à y répondre dans des délais plus rapides que le temps de réponse standard lorsqu'on questionne la direction de manière urgente (on n'a pas de statistiques précises mais 8 semaines semblent être une bonne moyenne).

Nous avons utilisé le CTE comme tribune pour porter nos revendications sur toutes les questions concernant le CHU, et la Fonction Publique Hospitalière dans son ensemble.

Bilan de la délégation SUD au CHSCT

Le CHSCT (Comité d'Hygiène, de Sécurité et de Conditions de Travail) reste une des seules instances dans les entreprises à pouvoir imposer des décisions aux directions. C'est d'ailleurs pour cela que le gouvernement envisage sa suppression dans la Fonction Publique, après l'avoir fait dans le privé.

Dans le contexte social au CHU, autant dire qu'il y a pour SUD obligation à utiliser au maximum les quelques pouvoirs du CHSCT pour freiner et empêcher les conséquences de la gestion de la direction sur nos conditions de travail.

Spécifiquement, nous avons dès

que c'était nécessaire, **fait voter des expertises sur les projets de déstructuration de la direction** (voir l'encart page 7 sur les expertises).

Et nous avons aussi imposé à la direction des **CHSCT extraordinaires** pour traiter des questions qu'elle refusait spontanément de résoudre.

Nous avons aussi déposé **plusieurs droits d'alerte**, autre outil à la disposition du CHSCT pour forcer la direction à assumer son rôle de protection des agents.



Notre fonctionnement et grands principes dans les instances

La direction est obligé de tenir informé le CTE et le CHSCT de ses projets. Nous avons donc systématiquement porté aux collègues concerné-es les informations transmises par la direction. Et en retour, nous avons toujours porté votre parole et vos revendications.

Notre action dans les instances est indissociable du reste de notre action syndicale.

Sans exception, nous avons voté contre les projets de la direction, car aucun depuis 4 ans n'est allé dans le sens d'une amélioration des conditions de travail des salarié-es du CHU. Ce n'est en aucun cas pour nous une question de principe, mais un constat de la nocivité des décisions et de la gestion de la direction.

Bien sûr, nous avons entre autres mené la lutte contre le plan de casse COPERMO et toutes les déstructurations de services associées quasiment à chaque instance.

Nous avons recherché systématiquement l'unité syndicale, afin de porter avec le maximum d'efficacité votre parole et les intérêts des agents du CHU. Et si cette unité n'a pas toujours été possible, ce n'est en aucun cas du fait d'une stratégie de la part de SUD.

Et nous avons soutenu les agents mobilisés à venir dès que possible intervenir directement en CTE en délégation. Pour SUD, permettre ce rapport direct entre les collègues et la direction reste le moyen le plus fort de faire entendre nos revendications.



Le recours aux expertises au CHSCT

Lors de ce mandat, la délégation SUD au CHSCT a été à l'origine de plusieurs expertises diligentées par le CHSCT. C'est possible « en cas de projet important modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail ». Le moins que l'on puisse dire, c'est qu'avec le COPERMO, la direction a coché toutes les cases de remise en cause des effectifs, de l'organisation et des conditions de travail.

TAIS TOI ET BOSSE



TAIRE NOS REVENDICATIONS POUR EUX C'EST DE L'ARGENT

Nous avons dénoncé ces remises en cause au CHSCT. Dans ces conditions et avec une direction totalement hermétique aux alertes lancées par les syndicats, non seulement le CHSCT avait le droit par ses prérogatives de faire appel à un-e expert-e indépendant-e, mais surtout on avait le devoir de le faire.

Il y a eu plusieurs expertises effectuées sur l'établissement, par exemple en neurochirurgie, en urologie... Toutes les conclusions de ces expertises ont bien démontré la détérioration des conditions et d'organisation du travail.

La direction a toujours dénoncé ces expertises (bien sûr), notamment pour leur coût financier. De beaux articles de propagande dans Effervescence. Et elle a contesté deux expertises (la chirurgie ambulatoire et l'orthopédie) devant le tribunal qui n'ont pas pu se faire. Car c'est tout ce qui lui restait comme argument.

Pour SUD le seul coût à dénoncer et à combattre, c'est le coût social de la casse de l'hôpital public, et le coût professionnel de la casse de nos conditions de travail que la direction et le gouvernement imposent.

Bilan des CAP et Commission de réforme



AU CHU

Les Commissions Administratives Paritaires Locales **traitent toutes les questions individuelles concernant les agents titulaires et stagiaires: titularisation, avancement d'échelon, de grade, révision de note, refus de formation ou de temps partiel et, plus rarement heureusement, elles se transforment en conseil de discipline...** SUD a siégé depuis 4 ans dans 7 des 10 commissions.

Un travail d'information individuel vis à vis des agents a été effectué, parfois complété d'un compte rendu écrit dans la publication « Plein Sud » .

SUD a soutenu systématiquement toutes les demandes de révision de note des agents, a dénoncé les retards dans l'évolution de carrière liés à la maternité ou aux congés parentaux.

SUD a défendu les agents stagiaires subissant une prolongation de stage, les agents ayant reçus des avis défavorables pour le passage de grade.

En conseil de discipline, nous avons défendu tous les agents, sans exception :
Pour SUD, tout agent, quelle que soit la faute commise, a droit à un avocat devant le « tribunal » que constitue le conseil de discipline.

Sur le département

Ces commissions ont les mêmes prérogatives que les locales pour les établissements qui n'ont pas de commissions locales (trop peu d'agents ou pas de candidat-es aux élections locales).

Les délégué-es SUD ont défendu les mêmes positions qu'en commissions locales.

Nous avons

Pour les révisions de note : de nombreuses directions d'établissements n'appliquent pas la réglementation et ne permettent pas aux agents de contester leur notation. A force d'insister, nous avons, pour la première fois, réussi à faire exercer le droit à la révision de note dans ces commissions.



Dans les CAP nous y avons défendu:

- une carrière linéaire pour tous et toutes, avec la suppression des quotas ou ratios pour l'avancement de grade,
- un véritable 13^{ème} mois pour tous et toutes,
- la suppression de la note.

Bilan de la Commission de réforme

La Commission de Réforme traite les dossiers au niveau départemental.

Elle émet un avis consultatif et la décision finale revient au directeur de l'établissement dont dépend l'agent concerné.

La commission de réforme traite :

- ◆ des accidents de travail
- ◆ des maladies professionnelles (avec ou sans arrêts)
- ◆ des temps partiels thérapeutiques
- ◆ des allocations temporaires d'invalidité
- ◆ de la mise en retraite pour invalidité
- ◆ de l'accord d'une tierce personne.

La commission de réforme peut faire procéder à des expertises si elle l'estime nécessaire.

La commission de réforme se tient tous les premiers jeudi de chaque mois.

SUD s'est rendu chaque mois à la DDCS (Direction Départementale de la Cohésion Sociale) pour consulter les dossiers des agents traités à la commission de réforme.



Pour les dossiers nous semblant litigieux, SUD a contacté l'agent et nous nous sommes concertés pour définir ce qu'il y a de mieux pour lui-elle.

Les délégué-es SUD se sont parfois déplacé-es au domicile des agents dans l'incapacité de le faire.

Une fois la commission passée, SUD a envoyé un courrier aux agents pour les avertir de l'avis rendu par la commission de réforme.

Depuis quatre ans, nous avons siégé pour environ 1500 dossiers, toutes catégories confondues !

Des permanences sont mises en place pour aider les agents dans leurs différentes démarches.

En commission de réforme, nous avons défendu et fait avancer de nombreux dossiers pour les collègues en difficulté en :

- ◆ demandant des contre-expertises
- ◆ refusant des mises en retraite pour invalidité sans l'accord de l'agent
- ◆ agissant pour que l'agent bénéficie de tous ses droits.

Nous défendons systématiquement tous les agents conformément à nos engagements pris devant les hospitalier-es.

Pour SUD, c'est l'intérêt des hospitalier-ères qui prime et notre rôle est donc bien de les défendre dans ces commissions.

L'écho

des fournis

Les luttes hors du CHU

Le syndicat SUD est un syndicat de lutte. Face aux patrons et aux gouvernements, c'est ni renoncement ni négociation, mais luttes, grèves et manifestations. Et nous sommes convaincu-es que la lutte au CHU est nécessaire, mais pas suffisante à l'amélioration durable de nos conditions de travail, mais aussi à la transformation de la société dans son ensemble.

C'est pourquoi nous investissons l'ensemble des luttes progressistes, au sein du CHU et aussi en dehors, dans le domaine de la santé et de la protection sociale, mais dans toutes les autres batailles également. Petit florilège...

Les luttes interprofessionnelles



Depuis 2014, les raisons n'ont pas manqué de descendre dans la rue. Casse du code du travail à répétition, loi El Khomri, loi Macron, loi Vidal, loi santé Touraine, privatisation de la SNCF et casse du statut de la Fonction Publique.....



Nous avons mené toutes ces batailles, avec notre Union Syndicale Solidaires, et unitairement avec tous les autres syndicats prêts à lutter pour nos droits.



Et toujours la nécessité de défendre les services publics contre la privatisation, et la casse de notre système de protection sociale



Les luttes féministes

SUD lutte contre toutes les discriminations. Nous sommes donc totalement engagé-es dans le combat féministe, et contre toutes les discriminations commises envers le genre et les identités sexuelles.



En Indre et Loire, nous sommes à l'origine du collectif Féministe 37 auquel nous participons activement. Et nous agissons partout pour que l'égalité entre les femmes et les hommes et les discriminations liées au patriarcat soit une préoccupation centrale.



Les luttes dans la santé

Evidemment nous avons été au cœur des mobilisations dans la santé, localement et nationalement.



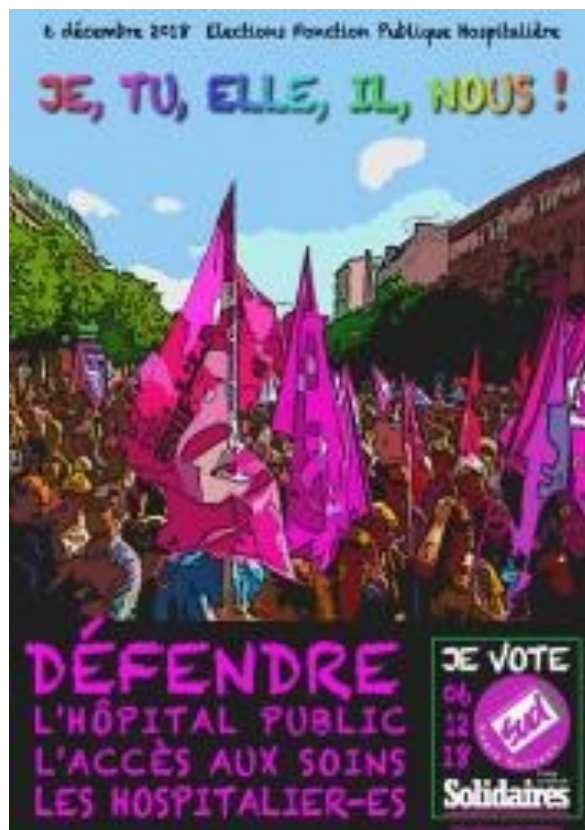
A Paris le 7 mars 2017, nous étions 30000 pour défendre l'hôpital public.



Nous avons soutenu tout-es les salarié-es des établissements du département dans leurs luttes pour leurs conditions de travail.



**Dernière mobilisation en date à Paris, le 15 mai 2018
Les hospitalier-es en colère bloquent les Champs Elysées**



Votez pour SUD

Du lundi 3 décembre au jeudi 6 décembre

Voici donc ce qui nous a semblé important de vous transmettre sur l'activité syndicale de SUD depuis 4 ans dans cet « Echo des Fourmis spécial Bilan », sans avoir la prétention d'être pu tout dire.

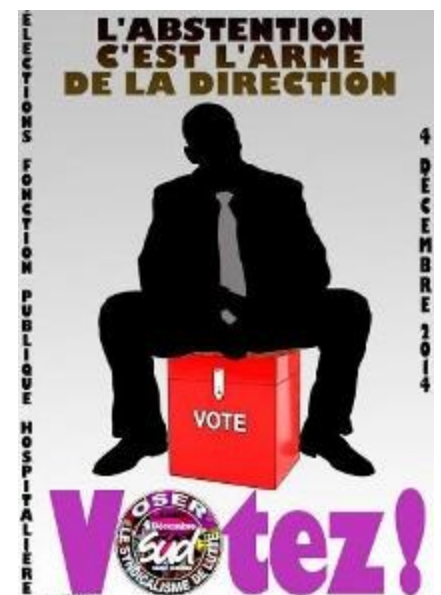
Comme vous avez pu le voir en parcourant ces lignes, nous sommes engagé-es dans une période difficile pour toutes celles et ceux qui souhaitent travailler dans de bonnes conditions, faire respecter ses droits à l'hôpital.



Notre conviction : il n'y a pas de progrès et d'amélioration des conditions de travail et d'existence sans un syndicalisme de lutte qui accompagne les salarié-es dans la défense de leurs droits actuels et la conquête de droits nouveaux.

C'est pour cette raison que nous vous appelons, à voter SUD du 3 au 6 décembre, à nouveau ou pour la première fois.

Et en échange de vos votes, nous nous engageons à poursuivre avec vous le travail syndical que nous avons engagé depuis des années au CHU, en tant que syndicat majoritaire.



Celui d'un syndicat entièrement mobilisé contre la dégradation de nos conditions de travail, sans compromissions avec les directions. Intègre et démocratique en son sein et dans les luttes. Qui n'a qu'une seule boussole, en dehors de toute logique d'appareil: la défense immédiate de nos droits, et la transformation de la société pour des services publics étendus, contre toutes les discriminations et injustices.

**Alors du 3 au 6 décembre 2018
Pas d'hésitation
Dans les urnes et dans l'action
Votez SUD**



L'écho

des fourmis